

AIDE À LA CONSTITUTION DE DOSSIER MDPH

(Maison Départementale des Personnes Handicapées)

PERMANENCE D'INFORMATION

2025
2026



Prise de rendez-vous obligatoire
Point Autonomie Territorial Meaux
01 81 17 00 10

2025-2026

Permanence d'information pour vous aider à constituer votre dossier MDPH* ou celui de vos proches.

*(Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Cette permanence sera assurée par l'Association RELIAGE porteuse du Centre d'Information et de Coordination – Point Autonomie Territorial Meaux (CIC- PAT Meaux) et permettra aux Mitryens.nes d'être aidés pour :

- Constituer un dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour eux ou pour leurs proches
- Comprendre la notification reçue et ouvrir les droits spécifiques
- Être informés concernant la constitution d'un recours en cas de désaccord

Le PAT Meaux est un service de coordination médico-social, gratuit, à destination des personnes en situation de handicap, quel que soit l'âge et la pathologie, des personnes âgées de plus de 60 ans et les aidants.es.

Les permanences sont assurées par des travailleurs.euses sociaux formés à l'accompagnement des personnes handicapées et/ou âgées de plus de 60 ans.

Les permanences auront lieu aux dates suivantes :

tous les 4^e lundis après-midi du mois, **soit en 2025** les 22 septembre, 27 octobre, et 24 novembre, **en 2026** les 26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril, 18 mai et 29 juin.

Il s'agit de permanence SUR rendez-vous uniquement.

La prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat
du Point Autonomie Territorial Meaux
01 81 17 00 10

